

## Réunion du CEP du BRABANT du 02 octobre 2013

Présents : Léon, Myriam, Chantal, Geneviève et Daniel

### **1) PV de la réunion du 12 juin 2013**

Approuvé. Deux remarques : préciser dans le titre : CEP du Brabant et mentionner le nom du rédacteur.

### **2) Lettre de Michaël De Leener : classement des joueurs A**

Le CEP va demander d'ajouter ce point à la prochaine réunion du CEF.  
Le classement a été publié trop tard et les Provinciales n'ont pas été consultées.

### **3) Organisation du jubilé des 50 ans de la Fédération**

La proposition de Jacques Mahauden de Sans Souci est approuvée.  
Le CEP le prie instamment de rassembler tous les renseignements, les photos, les anecdotes... et de créer un fascicule à distribuer aux membres présents lors du dîner.  
Le CEP consacra un budget pour l'imprimer.  
Léon se charge de trouver un souvenir à distribuer à chaque club : sigle de la FATTB, mention 1964-2014, etc ...(30 à 40 pièces)

Pour le dîner, le CEP a décidé d'inviter trois personnes par club, les Présidents de l' AFSTB, du CEF, des CEP Liège, Hainaut-Namur et des anciens membres fondateurs ou non ainsi que ceux qui sont encore au service de la FATTB.

Ce repas aura lieu au restaurant "Le Bois d'Arpes" à Nivelles le samedi **13 septembre 2014** au soir. Il sera suivi d'une soirée dansante.

### **4) Tournoi de Drogenbos**

Le nouveau programme "Tournoi" a été amélioré et testé. Malgré cela, quelques "bugs" se sont produits (perte des arbitres). Heureusement que Nathanaël a pu récupérer à chaque fois, ce qui a permis le bon déroulement du tournoi.

La cause du retard n'était pas due uniquement à ces incidents mais également au "blocage" par un joueur très performant dans 3 séries.

Les noms des clubs apparaîtront dans les tableaux pour les prochains tournois.  
Pour celui de Palette Bleue, le programme sera à nouveau amélioré et testé.

Le CEP **félicite et remercie** Nathanaël et Chantal pour le travail réalisé afin de mettre au point ce programme.

Malgré le dévouement et l'abnégation du président Jacques Herman, de Luc Massin et de Christophe Arys, le CEP déplore un manque de suivi de l'intendance pour la table d'arbitrage.

## **5) Rencontre internationale : Belgique - France**

Cette rencontre organisée à la demande de la Fédération du Sport Travailleuse Française, en remplacement du voyage en Bulgarie, s'est déroulée dans une bonne ambiance sportive et amicale.

Toutefois, quelques difficultés sont apparues dans la tenue des tableaux, la désignation des arbitres etc... mais à la décharge du Comité organisateur qui a été pris au dépourvu avec la décision tardive d'annuler le voyage en Bulgarie, les vacances de quelques comitards etc ... Nous soulignons le bon état d'esprit et le mérite des accompagnateurs et des équipes visiteuses (longs déplacements : Normandie, Alsace, Marseille...)

Léon a pris contact avec un responsable de la Fédération Nord-Picardie pour organiser une rencontre entre eux et les fédérations provinciales du Hainaut-Namur, Brabant et Liège. Cette proposition sera présentée lors de la prochaine réunion du CEF.

## **6) Signalétique en ligne**

Le signalétique est très convivial et, en général, plus pratique à utiliser que l'ancien signalétique. Il s'améliore lentement mais sûrement.

Pour se faire, le CEP demande que le fichier « joueurs » puisse être transféré vers le nouveau programme « tournoi », de permettre l'encodage des points de tournoi, d'effectuer "traiter semaine", "recharger semaine" et surtout "contrôler semaine". Pour l'instant, le contrôle s'effectue dans l'ancien signalétique.

## **7) Salle de Palette Evere**

La grande salle sera disponible. Par contre, les vestiaires et les toilettes seront accessibles uniquement dans le local du club de football, juste à côté du hall omnisport, à gauche avant d'entrer dans la grande salle.

Pour le bar, le CEP contacte le comité du club de Palette Evere.

## **8) A partir de quel document établir les amendes des interclubs ???**

Les amendes seront calculées à partir des **feuilles** de matchs **officielles**.

## **9) Frais administratifs pour les Critériums des Jeunes**

A partir du 01 septembre 2013, il sera compté 5 € de frais administratifs aux clubs organisateurs des Critériums de Jeunes.

## **10) Renouvellement du site " Internet"**

Le CEP a décidé de revoir ce point lors de la prochaine saison (2014-2015) car de nombreuses modifications ont été réalisées cette saison entraînant des frais importants : nouveau PC et imprimante, programme tournoi et signalétique en ligne.

## 11) Mails de Myriam

Les membres du CEP doivent éviter les mails, les courriers « doubles emplois », les réponses trop rapides sans vérifications.

Si un fichier est modifié plusieurs fois, il faut définir les versions : V1, V2, V3 etc ...

La mise en page du calendrier des div. doit être revue : marges, supprimer les tirets ...

## 12) Lettre didactique de Michaël De Leener

La publication de 9 pages est trop fastidieuse. Le CEP suggère qu'elles soient mises sur le site de la CJB.

## 13) Inter Division Fédéral du 10 mai 2014 au Heysel

Myriam sera absente. La salle sera préparée la veille par elle et des membres de son club. Au cours de la journée, le CEP, en réunion de CEF et CA, espère trouver de l'aide parmi les membres de la FATTB. Le soir, la salle devrait être remise en ordre par tous les membres de la FATTB qui veulent bien se dévouer pour leur Fédération. D'avance, le CEP remercie tous ces volontaires et leur bonne obligeance.

## 14) Divers

- ⇒ **La date de l'AG de fin et de début de saison et la remise de prix est fixée au samedi 07 juin 2014.**
- ⇒ **Le CEP demande aux clubs de Bruxelles de proposer une salle.** Merci.
- ⇒ En tournoi, l'arbitre de table doit rester neutre et ne peut conseiller ("coach") un joueur. En interclubs, il peut conseiller mais uniquement entre les sets.
- ⇒ Les inscriptions aux tournois, aux critères des jeunes doivent être faites via le **CLUB** qui transmet la grille d'inscription à Chantal.
- ⇒ Pour établir **l'indice de force** d'un joueur en **double appartenance**, il sera tenu compte uniquement des **résultats à la FATTB** à condition que ce joueur ait participé à au moins **60% du championnat FATTB**. Au cas où le joueur n'atteint pas les 60 %, son indice de force sera établi suivant le tableau d'équivalence.
- ⇒ Règlement Coupe Van Acker **sur le site**. Supprimer totalement le point n°7.
- ⇒ Le joueur Luc Delmée, NC, de Saint Clément gagne facilement 3 ou 4 matchs même contre des F. Son indice de force est à surveiller. Bien entendu, d'autres joueurs sont probablement sous-classés. Le CEP suivra leur évolution et avisera à mi-saison.
- ⇒ La Présidente-Secrétaire demande d'examiner le tableau des montées et descentes pour la saison prochaine.

**Prochaine réunion le 27 novembre 2013 à 10h chez Myriam**

Le Rédacteur : Daniel